



LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**CAPA
INFENES, CTSS, ASSAE**

CHANGER L'ÉCOLE, CHANGEONS LA SOCIÉTÉ

► **CONDITIONS DE TRAVAIL**

- Diminuer les effectifs par classe et obtenir des postes pérennes ;
- Réduire le temps de travail, sans perte de salaire, et une vraie médecine du travail.

► **SALAIRES ET PRÉCARITÉ**

- Dégeler le point d'indice et obtenir 400 € net indiciaires d'augmentation immédiate ;
- Gagner la retraite à 60 ans et titulariser les contractuel·les.

► **SENS DU MÉTIER**

- Défendre notre liberté pédagogique et l'abrogation des réformes de tri social ;
- Du temps de concertation et de formation dans le temps de service et une réduction de ce temps de service.

► **PROJET D'ÉCOLE**

- Une École de l'émancipation, qui protège élèves et personnels ;
- La gratuité réelle de l'École et de nouveaux droits pour toutes et tous.

“ Refusons les politiques néolibérales et le fatalisme pour défendre l'École publique. ”

La CGT Éduc'action syndique tous les personnels de l'Éducation nationale : un syndicat interprofessionnel, féministe, de masse et de lutte de classe. Face à l'austérité et au fatalisme, nous portons quatre axes de lutte pour changer l'École et la société.

POURQUOI VOTER CGT ÉDUC'ACTION :

- Un syndicat indépendant, qui ne signe jamais les reculs et négocie sans compromission ;
- Présent dans toutes les instances (CSA et ses déclinaisons, CAP, CCP, F3SCT...) pour défendre chaque agent·e, syndiqué·e ou non ;
- Un syndicat de terrain, ancré dans les écoles, les établissements et les services, à l'écoute des personnels ;
- Une expertise reconnue pour vous informer, vous accompagner et vous défendre individuellement ;
- Un syndical de lutte pour construire les victoires collectives.



**DU 03 AU 10
Décembre**

#jevotecgteduc2026

► AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Création massive de postes de personnels sociaux et infirmiers pour les élèves, les étudiant-es et les personnels. Dans le 1er degré : création d'un service social de l'EN. Pas de redéploiements de postes infirmiers ;
- Remboursement des frais réels de déplacement et de déjeuners lors de déplacements.
- Locaux et matériels adaptés notamment dans le 1er degré ;
- Application du cadre national de l'ARTT et maintien du temps forfaitaire de 10% ;
- Maintien d'une hiérarchie issue du métier d'ASSAE pour les personnels sociaux ;
- Création d'un service infirmier scolaire sous l'autorité d'un-e CT INFENES permettant une culture et une réflexion communes ainsi qu'un travail d'équipe ;
- Droit au télétravail pour les personnels sociaux ;
- Prise en compte de la quotité de temps de travail et la spécificité de l'EPL pour la constitution du secteur d'intervention ;
- Une rénovation du bâti et un plan de construction pour des établissements à taille humaine.

“ Une rénovation du bâti et un plan de construction... ”

► REVALORISATION DES SALAIRES

- La catégorie A type pour les ASSAE, CTSS et INFENES ;
- Augmentation du ratio promu-es/ promouvables ;
- Suppression de la proratisation de l'indemnité REP et REP+ ;
- Revalorisation indiciaire pour tous les personnels ;
- Versement mensuel et automatique de la NBI 20 Handicap à l'ensemble des personnels infirmiers sans justificatif ni condition ;
- IFSE identique dans toutes les académies pour chaque corps.

► RETROUVER UN SENS À NOS MÉTIERS

- Maintien des personnels infirmiers et sociaux au sein de l'Éducation nationale. Opposition à la pratique mixte qui ne peut être une réponse au manque d'attractivité ;
- Arrêt de la multiplicité des dispositifs, des protocoles et des permanences d'associations qui interfèrent avec les missions et les fonctions des professionnel·les de santé et des services sociaux ;
- Respect de la circulaire des missions des personnels sociaux garantissant leur participation à la formation initiale sur leur temps de travail ;
- Financement intégral par l'employeur de la formation de la pratique avancée ;
- Mise en place de groupes d'analyse des pratiques pour tous les personnels infirmiers et sociaux, animés par des professionnel·les qualifié·es.

► NOTRE PROJET D'ÉCOLE À REBOURS DES IDÉES RÉACTIONNAIRES

- Respect de la déontologie, du secret professionnel et du secret médical : opposition à tous les dispositifs de surveillance, de contrôle, de répression, au fichage de tous les publics ;
- Mise en place d'une réelle politique publique de prévention et de protection en dehors de toute logique sécuritaire et prédictive.



Du 3 au 10 décembre 2026, avec les élu-es CGT, faites entendre votre voix !